



ACADEMIE D'AIX MARSEILLE

LYCEE DOMINIQUE VILLARS - GAP

MARCHE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E.)

-

MANUELS SCOLAIRES

La procédure de consultation utilisée est la suivante : procédure adaptée en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

PERSONNE PUBLIQUE:

M. LE CHEF D'ETABLISSEMENT
DU LYCEE DOMINIQUE VILLARS
PLACE VERDUN
05000 GAP

Numéro d'identification : MARMS - 2019.01

A. PROCEDURE ET FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché de fournitures courantes et de services. La procédure utilisée est celle de la procédure adaptée définie à l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Le marché prend la forme d'un marché à bons de commandes sans minimum ni maximum sur la base de prix forfaitaires et de prix unitaires définis à l'acte d'engagement (A.E.).

Il s'agit d'un marché unique.

Monsieur le chef d'établissement du lycée Dominique Villars est désigné comme personne habilitée pour représenter le lycée. Il est chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs titulaires et de conclure un marché fixant les prix des prestations à réaliser et définissant les prescriptions administratives et techniques à respecter.

En qualité de coordonnateur du groupement, le chef d'établissement du lycée Dominique Villars de Gap signe et notifie le marché.

En cas d'empêchement, le gestionnaire de l'établissement est désigné pour représenter le lycée Dominique Villars pouvoir adjudicateur.

B. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Le lycée Dominique Villars à Gap ayant la qualité de pouvoir adjudicateur

■ Service en charge de l'exécution du marché :

Service gestion

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Monsieur Demande Christophe, chef d'établissement du lycée Dominique Villars à Gap.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article L1211-1 du code de la commande publique :

Monsieur le chef d'établissement du lycée Dominique Villars à Gap.

■ Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire des paiements :

Monsieur l'agent comptable de l'établissement

■ Imputation budgétaire :

Budget de l'établissement

C. DELAI DE PAIEMENT

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage, est de 30 jours.

D. ENGAGEMENT	DU CANDIDAT			
■ Nom, prénom, o	qualité du signataire	e (joindre le cas	échéant une délégatio	n de pouvoir) :
	·····	·····		
□ agissant pou	ır mon propre compte	^		
			(intitulé, forme juridique	e) :
domicilié à :				
et au registre du con	nmerce et des sociét	és sous le n°	Code APE :	
- Je m'engag	ge, conformément au prestations deman nt. e en euros, porte sur	ux dits docume dées aux prix	indiqués dans les ann	arges, ures demandées ou à nexes du présent acte
Manuels scolaires et		numériques		
■ Montant de l'offre	e :			
	Prix/remise	Taux de la TVA	Montant de la TVA	Montant TTC
Manuel élève		%		
Manuel enseignant		%		
Licence manuel numérique		%		
				C.P. Ils sont établis en nexe du présent acte
■ Compte à crédi	ter:			
Le Maître de l'Ouvra montant au crédit du		sommes dues a	u titre du présent marc	ché en faisant porter le
Compte ouvert au no	om de :			
·				
IBAN complet :				
BIC :				

Délai d'exécution			
	ırt jusqu'au 30 juin 2020.		
Durée de validité de présent engagemer onsultation.		e validité des offres indiquée au règlem	ent de
Α	, le	LE CONTRACTANT	
en un seul origiı	nal,	cachet(s) et signature(s)	

E. Di	ECISION DE L'ACHETEUR
	sente offre est acceptée en ce qui concerne le marché ci-après :
1	NITURE DE MANUELS SCOLAIRES
Le pré	sent acte d'engagement est constitué de :
•	Document unique de marché européen (DUME)
•	Annexe : Prix forfaitaires (remise) ou unitaire
- \/:-	
■ Vis	a ou avis du contrôleur financier :
Sa	ns objet (MAPA)
■ Ca	dre réservé au pouvoir adjudicateur :
	A Gap, le
	Signature et cachet de la personne responsable du march

G.	Nantissement ou de cession de creances
	Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :
	1. La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et er lettres) :
	2. La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
	et devant être exécutée paren qualité de :
	membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant
	A le le

Copie certifiée conforme à l'original du marché délivrée par la personne responsable du marché revêtue d'une mention dûment signée, par elle, indiquant que cette pièce est délivrée en unique exemplaire en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir des créances résultant du marché et d'être remise à l'organisme bénéficiaire en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :